

PROCÈS PHILIPPE MANIER/HATEGEKIMANA Cour d'Assises de Paris

Compte-rendu des audiences du Mercredi 27 novembre 2024

Compte-rendu N°11 / Jour 18

Par David Grandperrin-Luna

Présentation des principales questions discutées lors des audience et des témoins qui ont participés aux débats :

Questions discutées :

1. *Le meurtre du bourgmestre NYAGASAZA*
2. *Le déroulement de l'attaque de NYABUBARE*
3. *L'arme lourde de la colline de NYABUBARE*
4. *Les différents noms de l'accusé*
5. *Les groupes de parole dans les prisons après la fin du génocide*

Témoins auditionnés :

1. **M. Eliazar NSENGIYIBIRI**
Condamné à 12 ans de prison pour sa participation lors de l'attaque de la colline de NYAMIYAGA
Né en 1964
Agriculteur
Cité par l'accusation
Entendu en visioconférence depuis KIGALI
2. **M. Esdras SINDAYIGAYA**
N'a pas été condamné mais a fait 10 ans de détention préventive
Né en 1958
Agriculteur
Cité par l'accusation
Entendu en visioconférence depuis KIGALI
3. **M. Callixte GASIMBA**
Né en 1950
Cité par l'accusation
Entendu en visioconférence depuis KIGALI

4. M. Festus MUNYENGABE

Condamné à 12 ans pour sa participation à l'attaque de la colline de NYABUBARE

Né en 1965

Cité par l'accusation

Entendu en visioconférence depuis KIGALI

Avez-vous assisté au meurtre du bourgmestre NYAGASAZA ?

M. Eliazar NSENGIYIBIRI :

J'étais présent lors du meurtre du bourgmestre. Un samedi je revenais de l'Eglise quand j'ai vu de l'agitation au niveau du bureau de secteur de MUSHIRARUNGU. Des gendarmes et le bourgmestre sont arrivés dans un véhicule double cabine de couleur blanche. Un gendarme que je ne connaissais pas s'est présenté comme l'adjugent-chef BIGUMA. Il a dit qu'il avait arrêté le bourgmestre près d'un fleuve alors qu'il essayait d'aider à fuir des Tutsi vers le Burundi. Il a dit que c'était un traître et a ordonné qu'il s'allonge puis qu'un gendarme lui tire dessus. Il a ensuite demandé aux civils présents de l'enterrer. BIGUMA et les autres gendarmes sont repartis en direction de la colline de NYABUBARE. Nous avons entendu les bruits de tirs et d'explosions venant de la colline.

Commentaire de la défense :

Dans le procès-verbal de votre audition par les gendarmes français vous avez indiqué que c'était BIGUMA qui avait tiré sur le bourgmestre. Je demande à M. le président de prendre acte de cette différence dans les témoignages de M. NSENGIYIBIRI.

M. le président prend acte qu'aujourd'hui le témoin a dit : « Je n'ai jamais dit que BIGUMA avait lui-même tiré sur le bourgmestre NYAGASAZA. » Ces propos sont en contradiction directe avec ceux tenus devant les gendarmes français.

Comment s'est déroulée l'attaque de la colline de NYABUBARE ?

M. Esdras SINDAYIGAYA :

Au début du génocide, je me suis rendu sur la colline de NYABUBARE. À ce moment-là, Hutu et Tutsi se réfugiaient ensemble. BIGUMA et le conseiller DUSINGIZIMANA sont arrivés avec quelques gendarmes et la population de MUSHIRARUNGU et ont donné l'ordre de séparer Hutu et Tutsi. C'est à ce moment-là que j'ai su que c'était les Tutsi qui étaient visés et que j'ai rejoint les assaillants. BIGUMA a appelé le militaire Pierre sans succès. Il a ensuite demandé à un gendarme de lancer une grenade sur la maison du militaire.

Lors de l'attaque, je confirme avoir conseillé à M. François HABIMANA d'aller plaider auprès de BIGUMA en disant qu'il était Hutu. Il lui a dit qu'il était Hutu et que l'adjugent-chef était ami de son beau-frère Vincent. BIGUMA l'a épargné le temps de vérifier ses dires auprès de

Vincent. A la suite, j'ai été témoin de la fusillade sur ordre de BIGUMA d'un groupe de Tutsi qui avaient suivi HABIMANA en pensant que les gendarmes faisaient preuve de clémence.

M. Callixte GASIMBA :

A l'époque des faits, j'habitais à 150 mètres de la colline de NYABUBARE. Au début, Tutsi et Hutu se réfugiaient ensemble sur la colline. Un jour, des gendarmes ou militaires (je ne sais pas faire la différence) sont arrivés armés de fusils portables dans un pick-up blanc pour attaquer les réfugiés. Ils étaient accompagnés des habitants de MUSHIRARUNGU, dont notamment le conseiller de secteur DUSINGIZIMANA, qui étaient armés de machettes et de gourdins. Ils étaient environ 500 au total. Je n'ai pas personnellement vu BIGUMA mais Israël DUSINGIZIMANA et Obed BAYAVUGE m'ont rapporté que c'est lui qui dirigeait l'attaque. Je n'ai jamais vu BIGUMA moi-même.

M. Festus MUNYENGABE :

Au début du génocide, je me suis rendu sur la colline de NYABUBARE. À ce moment-là Hutu et Tutsi se réfugiaient ensemble. J'ai par la suite croisé le conseiller DUSINGIZIMANA qui m'a rassuré en disant que c'était les Tutsi qui étaient attaqués. Plus tard j'ai vu des gendarmes descendre vers la colline. Je les ai suivis. Près de l'Église, l'ancien militaire Pierre a tiré sur les gendarmes. Ces derniers sont revenus dans un tout-terrain blanc avec des armes plus lourdes. Ils étaient une douzaine.

DUSINGIZIMANA et les gendarmes nous ont ordonné d'encercler la colline. Nous étions beaucoup de civils à participer à l'attaque. Les gendarmes ont commencé à tirer sur les réfugiés et les civils ont attaqué à l'aide d'armes traditionnelles. A la fin de l'attaque, un gendarme est venu nous dire de piller les biens des Tutsi morts et de manger leurs vaches. C'est à ce moment-là que DUSINGIZIMANA nous a dit que ce gendarme était BIGUMA, celui qui avait dirigé l'attaque.

Question des avocats généraux :

D'autres témoins tels que Obed BAYAVUGE, Emmanuel UWIGE et Célestin NIGIRENTE nous ont expliqué avoir appris qui était BIGUMA lorsque le conseiller DUSINGIZIMANA leur a expliqué à la fin de l'attaque. Confirmez-vous que ces personnes étaient avec vous à ce moment-là ?

M. Festus MUNYENGABE :

Ces personnes étaient effectivement présentes lorsque nous avons appris l'identité de BIGUMA.

Commentaire de la défense :

Nous souhaitons mettre en exergue les nombreuses contradictions du témoin par rapport à ses auditions précédentes devant le TPIR en 2001 et devant les gendarmes français en 2017.

Avez-vous vu une arme lourde lancer des projectiles provoquant des explosions lors de l'attaque sur la colline de NYABUBARE ?

a. Pouvez-vous la décrire ?

M. Esdras SINDAYIGAYA :

J'ai vu des éclats d'obus et des explosions lors de l'attaque mais tout était très confus, je ne sais pas d'où ils venaient.

M. Callixte GASIMBA :

Lors de l'attaque j'ai vu une arme lourde qui « pilonnait » la colline. Pendant que la population se lançait dans l'attaque, trois gendarmes ont soulevé l'arme du véhicule. Je n'ai pas vu l'arme tirer mais j'ai constaté les obus à l'impact. J'ai compté trois tirs d'obus au total.

Commentaire de la défense :

Vous avez dit que vous étiez à environ 500 mètres de l'arme. Je vous informe qu'à simple vue l'être humain ne peut pas voir à cette distance.

M. Festus MUNYENGABE :

Les seules armes lourdes dont je me souviens sont les fusils et les grenades des gendarmes. Je ne me souviens pas de grandes explosions.

b. Image d'un mortier 60

La Cour montre une image d'un mortier 60 et demande à chaque témoin si cette arme leur est familière.

M. Esdras SINDAYIGAYA :

Je ne saurais pas dire. L'arme était placée dans un camp éloigné de l'endroit où je me situais. Je voyais qu'ils envoyaient des projectiles mais c'est tout.

M. Callixte GASIMBA :

Oui, l'arme que j'ai vu ressemble à celle que vous me montrez.

M. Festus MUNYENGABE :

Je ne m'y connais pas du tout en armes. Je me souviens juste que les gendarmes avaient des armes au dos.

Sous quel nom(s) connaissez-vous l'accusé ?

M. Esdras SINDAYIGAYA :

Nous connaissons l'accusé sous le nom de Philippe BIGUMA. Je l'ai reconnu en photo et en confrontation. Son père est NGARUKIYE, et ils passaient souvent devant chez moi quand ils allaient de leur domicile à NYANZA. Je sais qu'il est originaire de Gikongoro.

Question de la défense :

Vous avez dit lors de vos auditions devant les gendarmes que vous connaissiez l'accusé sous le nom de Philippe BIMENYIMANA, qui est cette personne ? De plus, lorsqu'ils vous ont demandé si vous connaissiez Philippe HATEGEKIMANA vous avez répondu que non. Êtes-vous sûr de connaître l'accusé ?

M. Esdras SINDAYIGAYA :

Devant les enquêteurs c'était après beaucoup d'années, j'ai peut-être oublié. Qu'il s'agisse de HATEGEKIMANA ou de BIMENYIMANA je connais cette personne, c'est Philippe BIGUMA l'adjudant-chef de la gendarmerie.

Intervention des parties civiles :

Pouvez-vous nous dire ce que veut dire le nom BIMENYIMANA en kinyarwanda ? Est-ce que BIMENYIMANA et HATEGEKIMANA ont des sens similaires ? Est-il possible de les confondre ?

M. Esdras SINDAYIGAYA :

Je sais juste que les deux noms rapportent à Dieu. Je n'ai pas fait d'études d'étymologie.

[Sur demande du président les interprètes expliquent que BIMENYIMANA et HATEGEKIMANA se traduisent respectivement par « Dieu seul sait » et « c'est Dieu qui décide » en kinyarwanda (la racine 'IMANA' veut dire 'Dieu'). Ces deux noms ont donc des significations très proches.]

Pouvez-vous nous parler des groupes de parole organisés après le génocide dans les prisons pour inciter les détenus à passer aux aveux ?

M. Festus MUNYENGABE :

Ces groupes de parole ont eu lieu avant le début des *Gacaca*. Dans la prison de NYANZA dans laquelle j'étais en 1996 il y avait deux bâtiments. Dans le premier il y avait les personnes qui avaient décidé de plaider coupable, tandis que dans le deuxième il y avait un mélange de

personnes ayant passé aux aveux et d'autres restant silencieux. En effet, on nous incitait à plaider coupables afin d'éclaircir les événements du génocide et retrouver les corps. Ainsi, on se réunissait par commune, secteur, cellule et on partageait ce qui s'était passé entre nous. Lorsque nous avons parlé de NYABUBARE, des gens ont précisé que c'était BIGUMA qui avait mené l'attaque

Questions de la défense :

Donc vous vous retrouviez et vous vous mettiez d'accord sur ce que vous alliez dire lors des Gacaca ? Quel a été le rôle du conseiller de secteur Israël DUSINGIZIMANA au sein de ces « causeries » ? Vous a-t-il influencé dans ce témoignage ?

M. Festus MUNYENGABE :

Non, c'était bien avant les *Gacaca*. Nous échangeons des informations afin de rétablir la vérité. DUSINGIZIMANA est arrivé bien plus tard à la prison. J'ai écrit mes aveux en 96, bien avant qu'il arrive. Il est vrai qu'il prêchait aux gens de passer aux aveux. Nous avons parlé de l'attaque de la colline de NYABUBARE. Cependant, tout ce que j'ai dit aujourd'hui ça vient de mon cœur, pas du conseiller Israël DUSINGIZIMANA.

La séance est levée. Elle reprendra jeudi à 9 heures.